



PROCÈS-VERBAL

22

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **MARDI 13 DÉCEMBRE 2016** à 8 h 00.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Marvin Rotrand, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Pierre Gagnier, membre du conseil d'administration

Monsieur Beny Masella, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Monsieur Jean-François Parenteau, membre du conseil d'administration

Madame Nathalie Pierre-Antoine, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Madame Marie Turcotte, membre du conseil d'administration

Monsieur Christian Portelance, secrétaire général adjoint, madame Renée Amilcar ainsi que monsieur Alain Brière.

Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 00, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2016-394 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2016

PROPOSÉ par monsieur Francesco Miele
APPUYÉ par madame Nathalie Pierre-Antoine

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2016-395 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 NOVEMBRE 2016

PROPOSÉ par monsieur Pierre Gagnier
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le 23 novembre 2016.

CA-2016-396 EXERCER UNE OPTION AU CONTRAT
INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.
ACQUISITION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION AUX
VOYAGEURS (SAEIV)
STM-4106-09-11-40
RÉSOLUTIONS CA-2012-222, CA-2013-052, CA-2013-301, CA-2014-155 ET CA-2015-016

VU le rapport de la directrice exécutive – Bus

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Jean-François Parenteau
APPUYÉ par monsieur Beny Masella

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'autoriser l'exercice de l'option E32 au contrat pour l'acquisition d'éléments additionnels adjudgé à **INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.**, pour un montant de **15 019 689,00 \$** plus les taxes de **2 249 198,43 \$**;
 - 2° d'autoriser une modification au contrat afin de pouvoir devancer les achats d'équipements additionnels et que les paiements de ces équipements se fassent suivant leur livraison;
 - 3° d'autoriser la directrice exécutive - Bus à approuver l'émission des commandes pour l'acquisition des équipements et des pièces de rechange, suivant les recommandations du surintendant gestionnaire du parc;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **17 268 887,43 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (STM-4106-09-11-40).

	IMPUTATION 1	IMPUTATION 2
Compte	563190	563190
Ordres internes	270126	270127
Règlement d'emprunt	R-120	R-120
Montants	15 718 020,34 \$	1 550 867,09 \$

CA-2016-397 ADJUGER UN CONTRAT
TUYAUTERIE MICHEL K & DENIS INC.
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'HUMIDIFICATION À L'ATELIER
CYPHOT
STM-5557-10-16-90

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Marvin Rotrand
APPUYÉ par madame Marie Turcotte

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'adjuger à **TUYAUTERIE MICHEL K & DENIS INC.** un contrat de construction pour la fourniture et l'installation d'un système d'humidification par atomisation, au montant de **310 040,00 \$** plus les taxes de **46 428,49 \$**;
 - 2° d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **356 468,49 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (STM-5557-10-16-90).

	IMPUTATION
Compte	547160
Ordre interne	280007
Règlement d'emprunt	R-143-B

CA-2016-398 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

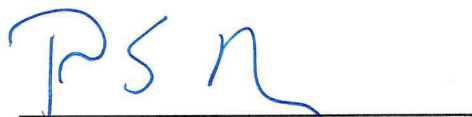
UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- de lever la séance à 8 h 20.

Les résolutions CA-2016-394 à CA-2016-398 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire général adjoint



CHRISTIAN PORTELANCE